

Ça vaut le détour

Les maisons du bourg

Organisé autour d'une large rue principale, le bourg du Torquesne présente deux maisons fin XIXº qui se font face (dont la maison Herblin). À côté, devant le cimetière, les deux maisons à colombage étaient autrefois l'une épicerie et l'autre le presbytère. Ce sont aujourd'hui des propriétés privées.



Louis Dodier

Louis Dodier était l'ami, le modèle et l'intendant du pionnier et passionné de photographie qu'était Humbert de Molard, qui résidait au château de Manerbe. De la photo qui le montre en prisonnier (imaginé) il existe 3 exemplaires conservés aux Etats-Unis, au Japon et au musée d'Orsav de Paris. Louis Dodier a fini sa vie au Torquesne où il est enterré. Il demeurait dans une des maisons anciennes à colombage du bourg

Les chemins creux, une spécificité du paysage augeron

Voies de circulation encaissées entre deux talus, les chemins creux ont été creusés par l'homme pour v élever de chaque côté un talus planté de haies délimitant les parcelles. Beaucoup de chemins creux et de talus arborés ont disparu à partir des années 1970, puisque considérés comme des obstacles aux grandes cultures.

Le calvaire

Cette partie du plateau a été défrichée et mise en culture dès le XIIe siècle sur ordre du 1er seigneur du fief du Torquesne. Au bout de l'impasse du calvaire se trouvait sa motte féodale qui fut brulée pendant la guerre de Cent Ans. Ses successeurs ont reconstruit un château et des dépendances; aujourd'hui les bâtiments sont divisés en deux pro-

COMMUNAUTÉ TERRE D'AUGE



Balades et randonnées en Terre d'Auge

Au coeur du Bocage



Numéros utiles



En cas d'urgence

112 | secours à partir d'un portable







Calvados















Calvados Attractivité 8 rue Renoir 14054 Caen cedex 4 Tél. +33 (0)2 31 27 90 30 tourisme@calvados.fr

www.calvados-tourisme.com





département du Calvados



Départ du Torquesne

Balisage

bonne direction

changement de direction

mauvaise direction





Au coeur du Bocage

Pas à pas



Du parking principal, suivre la route à gauche et prendre à gauche « chemin de l'École ». Continuer tout droit jusqu'à la petite route puis l'y suivre sur la gauche, elle devient ensuite un chemin. Laisser le premier chemin à gauche et au croisement suivant, continuer sur le chemin qui remonte en face, en laissant celui de gauche.

Au bout du chemin, traverser le carrefour et suivre en face « Chemin des Friches VC n°203» et après quelques mètres, emprunter le deuxième sentier « chemin de la Cabine » à gauche. Au carrefour, tourner à droite, bifurquer de nouveau à droite sur quelques mètres et prendre aussitôt à gauche « Chemin rural n°50 » et l'y suivre tout droit.

À la patte d'oie, prendre à gauche puis aussitôt à droite. Ce chemin débouche sur une route qu'il faut suivre sur la droite. Continuer sur quelques mètres, laisser la route qui bifurque sur la droite et prendre en face. Continuer sur le premier chemin à gauche et au bout, suivre à droite puis aussitôt à gauche sur le chemin de terre. Il traverse des vergers et débouche sur une route.

À la sortie du chemin, emprunter la route à droite puis tourner à gauche « Chemin du nid de chien ». Suivre ce chemin en allant toujours en face aux croisements successifs. À la sortie du bois, le chemin se transforme en petite route.

Au carrefour, traverser la route pour continuer sur le chemin en face. Continuer en face aux deux carrefours suivants puis bifurquer sur la droite le long des haies en laissant le chemin enherbé en face. Au calvaire, tourner à droite sur la route, et au carrefour, prendre de nouveau à droite et passer devant l'église. Au niveau de l'église, dans l'allée du cimetière, vous pouvez consulter le panneau qui renseigne sur l'église et les tombes remarquables. Retourner sur la route pour rejoindre le parking sur la gauche.

